



Monsieur le Directeur Général  
De l'Office National des Forêts  
Paris

Paris le 03 juillet 2017

Monsieur le Directeur Général,

Par courrier du 28 juin 2017, vous informez le président de l'APAS nationale de votre intention de mettre en vente le Chalet des Arcs.

Cette intention a un très fort retentissement parmi les personnels qui sont très attachés à ce lieu de rencontre, de convivialité, qui permet aussi aux personnels de bénéficier d'activités sportives à un coût préférentiel. Il est aussi pour les ouvriers et salariés, un lieu de formation et de réunion.

Le Chalet des Arcs est associé à des moments inoubliables pour les personnels. Il est le ciment entre les différentes générations de forestiers quel que soit le métier exercé au sein de l'ONF.

Cette structure contribue à une réelle cohésion sociale, c'est pourquoi une telle annonce crée un fort malaise social au sein de notre établissement ! Nous souhaitons ainsi et immédiatement vous rapporter ce malaise général à un moment où la qualité de vie au travail doit être une priorité.

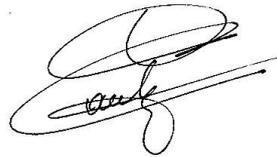
La prise en compte de la dimension humaine des personnels gérant et faisant fonctionner le chalet est aussi une priorité.

Par conséquent, nos organisations représentant les personnels vous sollicitent pour une rencontre sur ce sujet - qui associerait tous les partenaires sociaux - dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'ensemble des organisations

Le Secrétaire Général du SNPA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Coulon', with a large, stylized flourish above it.

Marc Coulon